

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/08/2020

Dossier complet le :

25/08/2020

N° d'enregistrement :

2020\_4843

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un centre de dépollution de véhicules hors d'usage (ICPE à enregistrement sous la rubrique n°2712) comprenant un bâtiment, des quais de chargement et un préau motos pour une emprise au sol totale de 11 456 m2.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MOLINS CREAUTO

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Jean-Luc MOLINS

RCS / SIRET

4 0 0 2 1 7 6 2 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

SAS

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m2.	Construction d'un centre de traitement (dépollution et démontage) de véhicules hors d'usage (ICPE à enregistrement sous la rubrique n°2712) comprenant un bâtiment ayant une surface de plancher de 11 097 m2 ainsi que des quais de chargement et un préau motos pour 557 m2, représentant une emprise au sol totale de 11 456 m2.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'un centre de dépollution/démontage de véhicules hors d'usage sur une emprise foncière de 79 785 m2 (aujourd'hui en friche, sans aucune construction à démolir).

Construction d'un bâtiment de 10 899 m2 au sol (11 097 m2 de surface de plancher) composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage (seulement au dessus de la partie bureaux) abritant :

- un atelier de dépollution et démontage,
- trois entrepôts de stockage de pièces de réemploi,
- un atelier mécanique,
- un espace de présentation de véhicules de collection,
- des locaux sociaux,
- des bureaux,
- une zone d'accueil de la clientèle

## 4.2 Objectifs du projet

Réunir sur une même emprise foncière les deux centres VHU de la société MOLINS CREAUTO, aujourd'hui implantée au 4 rue du Fourchon à Seclin (59) et au 41 route nationale à Cuinchy (62).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier de construction aura une durée d'environ 11 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

MOLINS CREAUTO réalisera les activités suivantes sur son nouveau site :

- dépollution/démontage de véhicules hors d'usage ;
- vente de pièces détachées ;
- vente de véhicules accidentés à destination de professionnels ;
- vente de véhicules d'occasion ;
- montage de pièces au moyen d'un atelier de mécanique.

Des zones extérieures sont prévues pour le stockage des :

- véhicules en attente d'expertise par l'assurance,
- VHU en attente de dépollution et dépollués,
- carcasses en attente d'enlèvement pour broyage,
- véhicules accidentés,
- véhicules d'occasion.

Des parkings seront également aménagés pour la clientèle et le personnel.

Des cuves de tamponnement des eaux pluviales et de confinement des eaux d'incendie seront enterrées.

Il convient de noter qu'une zone de taillis de 7144 m<sup>2</sup> sera conservée (parcelle AD 48).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

MOLINS CREAUTO sera une ICPE soumise à enregistrement au titre de la rubrique n°2712 de la nomenclature des ICPE.

Le dossier de demande d'enregistrement a été déposé conjointement à la demande d'examen au cas par cas et à la demande de permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise foncière : 79 785	m2
Emprise au sol (bâtiment, préau moto, quais de chargement) : 11 456	m2
Surfaces voiries VL et PL : 31 142	m2
Surface extérieure béton : 15 444	m2
Surface piétonnière béton désactivée : 932	m2
Espaces verts : 20 811	m2

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

29 route de Lille  
59113 Seclin

Parcelles AD 89 et AD 92  
(anciennement AD 77 et une partie  
de la parcelle AD 15) ainsi que la  
parcelle AD 48 qui restera une zone  
de taillis.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03° 02' 21" E Lat. 50° 33' 45" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche se trouve à 3 km au nord-est ("Marais d'Emmerin et d'Haubourdin"). La ZNIEFF de type 2 la plus proche est à 2,5 km à l'ouest ("Basse Vallée de la Deûle").
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche est à 18 km au nord ("Prairie des Willemots").
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'activité se trouve en zone D du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Lille-Lesquin.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est à 6 km à l'est ("Vestiges du château de Fretin").
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Seclin est couverte par un PPR inondation. L'emprise foncière concernée par le projet se trouve en dehors de toute zone d'aléas.  Le PPRN a été prescrit le 13/02/2001.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude des sols a été menée sur le site en septembre 2018. Quelques zones principalement impactées par des hydrocarbures ont été identifiées. Les terres polluées ont été excavées entre novembre 2019 et février 2020. De nouvelles analyses ont été réalisées démontrant le respect des niveaux de conformité au regard des objectifs de réhabilitation.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Seclin est incluse dans la ZRE de la nappe des calcaires carbonifères (50 mètres).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans l'aire d'alimentation des captages Grenelle en secteur de vulnérabilité forte (AAC2). Il est également inclus dans le projet d'intérêt général de protection des champs captants du sud de Lille, en tant que secteur de très forte vulnérabilité (PIG1).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est à 9 km au sud-est ("Plaine de Vertain).
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est à 8 km au sud ("Les Cinq Tailles").
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à 8 km au nord ("Jardin Vauban du jardin d'arboriculture").

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation du centre VHU ne se fera qu'au moyen du réseau d'adduction.  Elle servira aux besoins sanitaires, au lavage des ateliers de démantèlement et mécanique et à l'alimentation des 2 machines de lavages de pièces (en circuit fermé).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Que ce soit en phases chantier ou exploitation, le projet ne prévoit pas de prélèvements dans les eaux souterraines.  Les équipements qui seront enterrés (cuves de carburant, canalisations) ne seront pas susceptibles de modifier les écoulements souterrains.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le niveau de la plateforme a été prévu pour obtenir un bilan neutre en déblais/remblais. Les matériaux impropres seront évacués en décharge agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise foncière se trouve dans une zone industrielle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 200 le plus proche est à 8 km au sud ("Les Cinq Tailles").

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise foncière se trouve dans une zone industrielle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Seclin n'est concernée par aucun plan de prévention de risques technologiques, tout comme les communes aux alentours. Le site se trouvant au cœur d'une zone industrielle, il existe plusieurs ICPE soumises à autorisation dans son voisinage.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Seclin est couverte par un PPRN Mouvements de terrain approuvé le 13/06/1988.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Que ce soit en phases chantier ou exploitation, aucune activité menée ne sera en mesure d'engendrer un risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera générateur de trafic routier .  En phase exploitation, des mouvements de circulation seront induits par : - la livraison des VHU à dépolluer, - l'enlèvement des déchets, - les venues et départs des salariés et des clients.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, des bruits engendrés par les différentes tâches (creusement, circulation, construction, évacuation de matériaux ...) seront perceptibles. En phase exploitation, le centre pourra être à l'origine de bruit du fait : - de la circulation des véhicules et engins sur le site, - de l'activité de démontage (en intérieur) et d'aplatissage des carcasses, - du chargement des carcasses de VHU pour envoi vers broyeur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Que ce soit en phases chantier ou exploitation, aucune des activités ne sera à l'origine d'émission olfactive.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, quelques vibrations ponctuelles pourront être engendrées par les engins et les travaux.</p> <p>En phase d'exploitation, les activités de démantèlement ne seront pas à l'origine de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, la base vie sera éclairée au moyen de spots.</p> <p>En phase d'exploitation, un éclairage ponctuel nocturne depuis le bâtiment et les racks de stockage pourra se déclencher en cas de nécessité (10 lux).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les rejets polluants dans l'air seront liés aux engins de chantier et aux travaux (gaz de combustion, poussières).</p> <p>En phase d'exploitation, seuls des gaz de combustion liés à la circulation sur le site (chariots de transport, véhicules salariés et clients, livraison et expédition) et au fonctionnement de la chaudière gaz seront émis.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, les rejets liquides seront composés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des eaux sanitaires (envoyées au réseau d'assainissement collectif),</li> <li>- des eaux pluviales (tamponnées, puis traitées par séparateur à hydrocarbures et dirigées vers le réseau pluvial communal avec un débit de fuite de 2 l/s/ha).</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, il n'y aura pas d'effluent hors eaux pluviales et eaux sanitaires.</p> <p>Les eaux des machines à laver les pièces, une fois saturées, seront éliminées en tant que déchets.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets produits seront de types non dangereux ou inertes et seront évacués par filière adaptée.</p> <p>En phase exploitation, les déchets générés par l'activité seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non dangereux (ferraille, pneumatiques, métaux, plastiques, DEEE ...)</li> <li>- dangereux (batteries, moteurs, fluides usagés, filtres à huiles, pots catalytiques ...).</li> </ul> <p>Ils seront confiés à des sociétés agréées et les DD donneront lieu à l'établissement de bordereaux de suivi lors de leur enlèvement.</p>



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté au cœur d'une zone industrielle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté au cœur d'une zone industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucun prélèvement d'eau n'aura lieu dans la nappe.

Tous les stockages de véhicules et de déchets, ainsi que les activités de dépollution/démontage / mécanique auront lieu sur sol imperméabilisé, relié à un séparateur à hydrocarbure puis à des citernes enterrées de tamponnement d'eaux pluviales et confinement des eaux d'incendie.

Toutes les eaux pluviales et eaux de lavage des atelier de dépollution et mécanique seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avant de rejoindre les citernes de tamponnement et d'être dirigées, à débit régulé de 2 l/s/ha, vers le réseau pluvial communal.

Les déchets seront triés et confiés à des entreprises spécialisées.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du lieu d'implantation du projet, au cœur de la zone industrielle Lille-Seclin, sur un terrain en friche depuis 2016 mais ayant connu une occupation industrielle dès 1952 (Caravanes STERCKERMAN puis TRIGANO), une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Une étude faune/flore a été réalisée afin d'étudier les effets du projet sur le milieu naturel et, ainsi, voir s'il est susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations ou des destructions de la biodiversité existante.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Seclin

le,

01 juillet 2020

Signature

